

Le collège Guillaume de Lamarche primé au concours « L'honneur en action »

« L'honneur en action » est attribué par la Société des membres de la légion d'honneur depuis 2010, à des projets de solidarité et d'entraide.

Le projet « Addi Bâ, l'étoile noire des Vosges », présenté par Éric Boeuf, président départemental de la Société des membres de la légion d'honneur et André Boban, vice-président de la Société des membres de la légion d'honneur des Vosges (SMLH 88) chargé du devoir de mémoire, a retenu l'attention du jury national et a remporté un prix.

L'objectif du projet était de faire participer des élèves de 4^e et de 3^e ainsi que les primaires, durant l'année 2021/2022. Un projet d'éducation artistique et culturel soutenu par la Daac et la Drac, partenaires Image'est, la communauté de communes de l'ouest vosgien et le pays d'Épinal.

Au sein du collège Guillaume de Lamarche, ce projet a été encadré par Laure Colin-Berbiguié, principale, Nicolas Salze, professeur d'histoire-géographie, Stéphanie Mathieu, pro-



Une pancarte a été accrochée à Tollaincourt, village qui a hébergé ce jeune résistant.

fesseur de français, Étienne Guillermond, journaliste et Christelle Nicolle, technicienne de l'audiovisuel qui a conçu avec les élèves un web documentaire sur les traces d'Addi Bâ.

Pendant l'année, les élèves ont suivi la trace de ce résistant, sur le terrain et à travers les archives. Un webdocumentaire en 5 épisodes relatant l'épopée du

maquis de la Délivrance et de ses camarades sera à l'honneur lors des commémorations du 80^e anniversaire en 2023.

Deux personnes du collège, avec un élève, se rendront à l'hôtel national des invalides au cours de ce 1^{er} trimestre pour recevoir leur prix des mains de l'Amiral Alain Coldefy, président national de la SMLH.